

Direction de l'urbanisme et de l'habitat
Service immobilier/patrimoine



CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Patrice BESSAC, Maire de la Ville de Montreuil (Seine Saint-Denis),

Certifie que l'avis d'enquête public portant sur l'arrêté préfectoral n° 2014-1205 du 16 mai 2014 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique relative à la ZAC Boissière Acacia a été :

Affiché :

- à la porte principale de la mairie du 23 mai au 11 juillet 2014 inclus
 - sur les panneaux municipaux infos pratiques situés :
 - 222 rue de Rosny
 - 272 boulevard de la Boissière
 - 182 boulevard de la Boissière
 - à l'angle des rues Edouard Branly et Nanteuil
 - place Jules verne / rue Edouard Branly
 - face au 19 rue Edouard Branly / angle rue Saint Denis
 - à l'angle Salvador Allende / rue des Roches
 - angle Avenue Aristide Briand / rue Saint Denis
- du 23 mai au 11 juillet 2014 inclus

Publié :

- sur le site internet de la Ville de Montreuil à compter du 26 mai 2014
- sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Est Ensemble à compter du 28 mai 2014

Inséré dans les journaux :

- Tous Montreuil n° 116 du 03/06/14 et n° 117 du 17/06/2014
- Le Parisien N° 21679 du 23/05/14 et N° 21695 du 11/06/2014
- L'Echo de l'Ile de France N° 1354 du 23/05/14
- Les Affiches Parisiennes N° 47 du 11 au 13/06/2014

Fait à Montreuil, le 12 juillet 2014



Patrice BESSAC

Maire de Montreuil